

19 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



[inaki_echaniz](https://www.instagram.com/inaki_echaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.facebook.com/IñakiEchaniz)



[@Inakiechaniz](https://twitter.com/Inakiechaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.youtube.com/channel/UC...)



inakiechaniz.fr

LE GROUPE DE TRAVAIL TRANSPARTISAN SUR LES DÉSERTS MÉDICAUX PRÉSENTE SES PREMIÈRES PROPOSITIONS

À l'initiative du député socialiste, Guillaume Garot, le groupe de travail transpartisan mis en place sur les déserts médicaux à l'Assemblée nationale, a présenté aujourd'hui plusieurs propositions pour une meilleure organisation de l'offre de soin sur le territoire en perspective de l'Examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS).

Ce groupe de travail s'est réuni à plus reprises depuis la rentrée parlementaire pour auditionner différents acteurs et évoquer les problématiques rencontrées en circonscription.

Parmi les propositions des députés : permettre aux Agences régionales de Santé d'autoriser l'installation des médecins en zone sur-dotée uniquement si leur installation fait suite à la cessation d'activité d'un praticien ; mettre en place un conventionnement sélectif ; expérimenter l'obligation de permanence des soins en ville ; faciliter l'exercice des médecins de nationalité étrangère hors UE («PADHUE ») ; ou encore flécher la 4ème année de stage en médecine générale vers les déserts médicaux en prévoyant un vrai statut digne pour les médecins concernés.

L'examen de ces amendements dépendra du recours au 49.3 par le Gouvernement sur le PLFSS.

« Ce groupe est un formidable exercice de réflexion entre députés de différentes sensibilités politiques pour trouver des solutions concrètes et rapides face à l'urgence de la situation de l'offre de soin dans nos circonscriptions. Ces amendements sont le fruit d'un travail d'auditions minutieux et de nos remontées de terrains. J'espère que le Gouvernement y sera sensible car on ne peut plus se permettre d'attendre, il faut apporter des réponses fortes dès maintenant. » Iñaki Echaniz

